



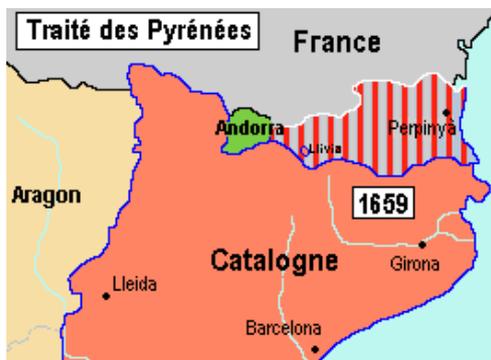
HISTOIRE ET RELIGION DES CHEMINS VERS COMPOSTELLE EN CATALOGNE



Le traité des Pyrénées, signé le 07 novembre 1659 entre les Rois de France Louis XIV et d'Espagne Philippe IV, rattache le Roussillon à la France.

Depuis le XII^{ème} siècle, le CODEX CALIXTIMUS écrit par Aymeric PICAUD décrit quatre principaux chemins qui conduisent les pèlerins vers Saint-Jacques de Compostelle à travers la France. Notre département n'étant pas rattaché à la France de l'époque, il n'est évidemment pas cité.

Depuis cette époque néanmoins, une multitude de pèlerins ont traversé les Pyrénées par les multiples chemins catalans pour rejoindre Santiago. L'un des plus célèbres pèlerins d'entre eux fut Saint-François d'Assise qui s'arrêta à Perpignan en 1211 et 1215, à l'aller et au retour de son pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. A cette occasion, il y créa le monastère des Franciscains destiné à l'accueil des pèlerins. De nos jours, seule la salle capitulaire subsiste et elle est devenue la Chapelle de Notre-Dame des Anges.



Nouvelle frontière du Royaume de France



Chapelle Notre Dame des Anges

L'itinéraire « Chemin Catalan », établi comme Chemin vers Saint-Jacques, vient de Montpellier, Béziers et Narbonne. Il rejoint l'Espagne au col de Panissars et se poursuit en Catalogne.

Les autres variantes des Pyrénées orientales

Quatre autres itinéraires traversent notre département et figurent sur la carte à l'onglet suivant :

- Itinéraire n°1 : de Perpignan vers Bourg-Madame, il traverse la Cerdagne avant de rejoindre l'Espagne,
- Itinéraires n°2 et 3 passent en Espagne après avoir traversé le Vallespir,
- Itinéraire n°4, le chemin côtier, passe par Elne et le col de la Massane (ou de Banyuls, variante).